



HAL
open science

Les traductions de urbanisme et town planning en arabe (XXe s.) Exploration à partir des cas du Liban, de l’Egypte, de la Syrie.

Éric Verdeil, Elisabeth Longuenesse

► To cite this version:

Éric Verdeil, Elisabeth Longuenesse. Les traductions de urbanisme et town planning en arabe (XXe s.) Exploration à partir des cas du Liban, de l’Egypte, de la Syrie.. 2006. halshs-00105828v1

HAL Id: halshs-00105828

<https://shs.hal.science/halshs-00105828v1>

Preprint submitted on 12 Oct 2006 (v1), last revised 4 Jan 2012 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les traductions de *urbanisme* et *town planning* en arabe (XXe s.) Exploration à partir des cas du Liban, de l'Égypte, de la Syrie.¹

Eric Verdeil, UMR Environnement Ville Société, CNRS, Lyon

Elisabeth Longuenesse, Groupe de recherche et d'étude sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, CNRS, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon

La question de la constitution d'un vocabulaire de l'urbanisme au Proche-Orient arabe se pose dans un contexte différent de celui des pays industrialisés européens. La domination politique liée à la colonisation et son héritage culturel, notamment linguistique, éclairent l'émergence de pratiques professionnelles et de politiques publiques nouvelles.

Dans une région caractérisée, en principe et par-delà l'existence de dialectes régionaux, par son unité linguistique, le constat de la diversité et de l'instabilité des termes employés pour traduire *urbanisme* ou *town planning* a d'emblée ouvert un espace d'interrogations sur les mécanismes de transfert et de traduction du vocabulaire technique de l'urbain ainsi que sur leurs acteurs (voir tableaux IV-1 et IV-2 en annexe). Dans les dictionnaires français-arabe, *Urbanisme* est ainsi traduit par *handasat 'imariya* ou par *handasat al-mudun*² (Reig 1987) ou par *tajmîl al-mudun* (litt. embellissement), par *tanzîm al-mudun* (litt. organisation), par *handasat al-mudun* (Mounged 1999). Dans ce dernier, planification urbaine est traduit par *takhtît al-mudun*. De l'anglais à l'arabe, *urban planning* est de même rendu par *takhtît al-mudun* (Mughni al-Akbar 1988). D'emblée, plusieurs termes arabes aux connotations différentes sont utilisés pour traduire *urbanisme*, alors que *town planning* paraît davantage fixé. En outre, les traductions proposées pour les deux termes ne se recoupent pas.

L'examen de dictionnaires spécialisés confirme ce premier sondage dans les dictionnaires généraux (tableau IV-2). Ainsi, dans deux dictionnaires juridiques et commerciaux, *urbanisme*, donné comme équivalent de *town planning*, est traduit par *tahaddur*, *tamaddun* (litt., ces deux termes renvoient à l'idée d'urbanisation), *tanzîm al-mudun*, *handasat al-mudun* ou *tajmîl al-mudun* (organisation de la ville, génie urbain, embellissement de la ville) (Chlâla s.d.), et rendu ailleurs de nouveau par *tanzîm al-mudun*, mais aussi *tamsîr*, *tahdîr*, *tamdîn*, qui renvoient littéralement à l'urbanisation en tant que processus (Hakki 1972). Dans un dictionnaire trilingue des termes d'art, on trouvera plutôt *al-'umrân* et *tanzîm al-mudun* (Bahnassi 1981). Un dictionnaire technique anglais-arabe avec équivalents français et allemand propose, pour *town planning* désigné comme équivalent de *urbanisme* et de *Städtebau*, *takhtît al-mudun* (Al ma'âjim al-tiknûlûjia al-takhsîsiyya 1976). Enfin, selon un dictionnaire anglais-arabe de sciences sociales (Badawi 1978), *planning* se traduit par *takhtît* ou *uslûb fî al-tanzîm*. Ce terme peut recevoir un qualificatif comme *physical planning*, alors traduit par *takhtît*

¹ Les auteurs remercient les collègues qui les ont aidés, notamment Stéphanne Yerasimos (+), Heyma Zeyfa, Jens Hanssen, Taoufik Souami, Natalia Atfeh, Marlène Ghorayeb. Ils remercient plus particulièrement Mercedes Volait, pour sa grande disponibilité et la mise à disposition généreuse de sa large et très utile documentation.

² Litt. *Handasa* = génie, ingénierie ; *'imariya* = adj. relatif au domaine de la construction ; *al-mudun* = les villes. *Al-Wasit al-Sabil*, de D. Reig, est un dictionnaire arabe-français doté d'un index français-arabe.

mâddî ou *takhtî al-mudun min al-nâhiya al-mâddiyya*.

Alors que l'équivalence *town planning* / *takhtî al-mudun* (ou *takhtî* précisé par un adjectif - voir infra) est largement attestée, les traductions à partir du français paraissent donc plus instables et diverses. Ce bref examen instruit sans doute tout autant sur les manières de compiler un dictionnaire technique que sur les usages effectifs. De fait, certaines équivalences paraissent des traductions littérales de l'auteur, comme dans le dernier exemple cité (*takhtî mâddî*), où aucun informateur arabophone n'a corroboré l'emploi d'une telle expression. Dans certains cas, en revanche, les traductions proposées renvoient à un usage local, à travers une expression qui n'est pas une traduction littérale (ainsi de l'équivalence entre *urbanisme* et *tanzîm madani* ou *'umrani*, termes d'emploi courant au Liban et en Syrie). Dans un cas comme dans l'autre, l'origine géographique ou l'affinité nationale voire disciplinaire des auteurs de dictionnaires jouent peut être un rôle dans le choix d'une traduction, mais malheureusement, l'enquête reste aussi trop superficielle pour apporter des éléments de réponse.

Les travaux lexicographiques préliminaires du programme « Mots de la ville » aboutissent également à des différences notables : ainsi, le lexique élaboré par un anthropologue libanais propose-t-il, pour « urbanisme », *'umrân* ; et donne comme équivalents d'*aménagement takhtî* ou *tanzîm*. Ces traductions diffèrent de celles proposées par un urbaniste algérien, qui donne « urbanisme : *'umrân* (formation des villes) », et pour *agence d'urbanisme* propose *wakâla al-takhtî al-hadarî*, et qui traduit *aménagement* par *tahyi'a*. La diversité a peut être pour origine les situations disciplinaire et nationale qui se combinerait (Douaihy s.d., Sidi Boumedine 1996).

Pour tenter d'ordonner et de comprendre ces constats, une double mise en perspective est nécessaire. Nous proposons une étude comparée des traductions des termes *urbanisme* / *town planning* en Egypte, en Syrie et au Liban ; cette étude prend en compte une large temporalité. L'objectif est ainsi de cerner dans le temps et l'espace les variations d'usage de ces éléments de lexique. Cette analyse est une exploration sans aucune prétention d'exhaustivité à partir d'un corpus composé de dictionnaires divers, de textes juridiques et de publications professionnelles. La documentation exploitée est incomplète et non équivalente pour chaque époque et pays considérés : les observations et hypothèses présentées n'ont par conséquent qu'un caractère préliminaire.

Après une présentation des modalités de la naissance de l'urbanisme au sens moderne dans les trois pays étudiés, qui justifie leur choix, l'accent est mis sur les compétences linguistiques des acteurs et les contextes sociaux dans lesquels s'effectuent les opérations de traduction. L'analyse comparée du vocabulaire, en fonction de ces différents contextes, conduit enfin à des hypothèses sur sa fixation et son évolution.

1. Le poids du passé colonial

Les deux premières décennies du XX^{ème} siècle sont une période d'internationalisation de l'urbanisme, à la fois en tant que nouveau domaine de pratique et que théorisation de cette pratique. L'usage de néologismes se répand pour désigner ce nouveau domaine d'activité (*urbanisme*, *urbanistica*, *urbanismo*, etc.), de nouvelles combinaisons de mots reflètent cette volonté d'innovation (*town planning*). Un effort de codification du vocabulaire émerge, dans un contexte de forte circulation des idées et des hommes (congrès, concours, réseaux institutionnels, revues) (Coudroy de Lille 1999 ; Pinol &

Walter 2003 137-140 ; Ward 2002 79).

Dans les colonies ou les territoires sous dépendance, l'institutionnalisation de l'urbanisme se produit selon des modalités particulières : ces territoires font parfois figure de lieux d'expérimentation des nouvelles doctrines européennes, au nom de la mise en valeur coloniale et du contrôle politique des territoires : c'est particulièrement le cas dans le Maroc ou l'Algérie sous domination française, exemples paradigmatiques de ce transfert (Vacher 1998).

L'analyse de l'internationalisation des pratiques dans le domaine de l'urbanisme ne peut faire abstraction des enjeux et processus de la construction nationale des différents territoires colonisés : cette hypothèse qui sous-tendait le programme de recherche sur les « Milieux professionnels de l'urbanisme en Méditerranée » a été largement confirmée (Souami 2004). Ainsi, dans les pays du sud du bassin méditerranéen, une conséquence remarquable de la circulation internationale des idées et des pratiques dans le domaine de la gestion et de l'aménagement urbain est l'apparition de nouveaux profils de professionnels issus des sociétés locales. Ils deviennent eux-mêmes des acteurs de cette circulation en étant, à l'échelle locale, ceux qui reçoivent, filtrent, adaptent ces idées et pratiques (Nasr, Volait 2003). Dans le même temps, ces nouveaux professionnels locaux sont également des agents de la construction nationale. L'aménagement des capitales, la diffusion de nouvelles techniques de contrôle (du permis de construire aux plans d'alignement, d'extension et autres schémas directeurs), occupent en effet très tôt une place centrale dans le projet de modernisation.

Les circonstances de l'apparition de ces profils professionnels locaux sont toutefois différentes dans les pays du Machrek et du Maghreb. Au Maghreb, où l'emprise du colonisateur est plus ancienne et plus forte, ils émergent plus tardivement, généralement après les indépendances (à partir des années soixante et soixante-dix). Au contraire, l'existence précoce d'institutions d'enseignement supérieur au Machrek, dès le XIX^e siècle (d'abord à Istanbul et au Caire, mais aussi à Beyrouth), a joué un rôle essentiel dans la formation d'élites techniques locales (Longuenesse 1990 et 1991 ; Volait 1993). Ainsi, l'« occidentalisation » que traduit la transformation des profils professionnels et l'apparition de nouvelles pratiques d'aménagement doit impérativement, au Machrek, être replacée dans une temporalité plus longue que le seul épisode colonial. En amont, il faut rappeler les réformes modernisatrices ottomanes, les *tanzîmât*, et leur effets sur la transformation des villes à partir du milieu du XIX^e s. (Yerasimos 1992 ; Hanssen, Philipp et Weber 2002). En aval, il faut souligner la prise en main par les Etats indépendants de leur destin dans ce domaine, avec les inflexions des modèles de développement qui conduisent à modifier notablement les pratiques, en puisant à des sources d'inspiration variées, notamment le modèle socialiste mais aussi, d'un autre côté, en substituant aux modèles des métropoles coloniales celui des Etats-Unis (Souami 2004). De l'époque « libérale » des années 1930-40 en Egypte, ou 1950 en Syrie, jusqu'aux années « socialistes » de l'époque nassérienne puis du pouvoir baassiste, les modes d'intervention sur la ville, les priorités (planification lourde et centralisée, poids du logement social), ont évolué (Volait 1993), et ont pu contribuer à certains glissements du vocabulaire : ainsi, semble-t-il, du passage de *tanzîm al-mudun* à *takhtît al-mudun* (cf plus loin, et tableau).

A un Maghreb marqué par une colonisation longue et où la seule tentative de modernisation, en Tunisie, a rapidement avorté, s'oppose un Machrek où la domination étrangère a pris une forme différente (mandats dans les pays du Levant, protectorat et occupation de fait en Egypte, avec un Etat formellement indépendant dès 1922). La

modernisation ottomane a laissé des traces fortes dans les villes (Fries 2000 ; Hanssen 1997 ; Davie 2001). En conséquence de ces différences, la question linguistique se pose différemment. L'arabisation du vocabulaire professionnel, tardive et partielle au Maghreb, est plus ancienne et plus avancée au Machrek, où les influences étrangères, davantage relayées par des acteurs locaux, ne sont pas moins présentes.

Le choix de travailler sur trois pays du Machrek, le Liban, la Syrie et l'Égypte, résulte d'abord de la documentation dont nous disposons, mais aussi du fait que la circulation entre eux a toujours été significative (avec une position historiquement dominante de l'Égypte). En outre, leurs expériences historiques où se mêlent ou se succèdent dominations ottomane, française et britannique ou plus largement anglo-saxonne, justifient des comparaisons, sachant que la domination politique peut aller de pair avec une perméabilité à d'autres modèles techniques nationaux.

L'interrogation sur la traduction du terme français *urbanisme* ou de l'expression anglaise *town planning* est alors une manière de tester des effets de circulation internationale d'un modèle ou de plusieurs modèles de gestion urbaine, et donc, peut-être, des effets de concurrence, ici entre modèles français et britannique. C'est aussi, en même temps, l'occasion de s'interroger sur les appropriations locales et les variations spatiales et temporelles de ces appropriations dans les différents pays concernés. Corrélativement, la mobilisation de telle ou telle ressource de la langue arabe pour désigner des pratiques ou des normes de la gestion urbaine peut révéler tantôt un effet de traduction, tantôt une représentation ou un héritage spécifique à une région ou un pays, tantôt un mode d'intervention différent de la puissance publique.

2. Les langues en usage

Travaillant sur les traductions, les circulations de termes, les équivalences, similitudes ou oppositions d'une langue à l'autre, entre l'arabe, le français et l'anglais, il est évidemment indispensable de faire un détour sur les pratiques et les compétences linguistiques des acteurs et vecteurs de ces circulations d'idées et de mots.

a. Contextes et pratiques de la traduction

En effet, les trois pays possèdent ou ont possédé, du moins en ce qui concerne leurs classes éduquées, une remarquable tradition de plurilinguisme. L'anglophonie ou la francophonie, voire les deux, constituent des caractéristiques sociales de tout ou partie des bourgeoisies locales depuis plus d'un siècle. Au Levant, le turc ottoman était également maîtrisé par une grande partie des élites au moins jusqu'aux années vingt. La connaissance de l'italien ne doit pas être négligée, en particulier en Égypte.

Cette maîtrise des langues s'explique par des contacts précoces et soutenus avec l'Occident. Ils prennent des formes diverses : envoi de missions d'étude égyptiennes en France sous Muhammad Ali, recours à des experts français pour enseigner à l'école de médecine et à l'école polytechnique au Caire ou dans des institutions académiques à Beyrouth, missions chrétiennes étrangères (principalement françaises, mais aussi italiennes, allemandes ou anglaises) qui ouvrent des écoles très tôt investies par les enfants des classes supérieures (de toutes confessions) qui en font une ressource de distinction et d'accès à la modernité (Volait 1993 ; Arnaud 1997 ; Abécassis 1999 ; Verdeil C. 2003).

Les colonisations étrangères s'accompagnent ensuite de l'arrivée de fonctionnaires coloniaux (français et britanniques) dans de nombreux postes techniques à différents

échelons de l'administration.

En Egypte, jusqu'aux années vingt, se côtoient fonctionnaires ou experts anglais et français à qui sont confiées des responsabilités dans le domaine de l'urbanisme. On peut citer des ingénieurs anglais comme William Mac Lean, chargé du premier « *Town planning Scheme* » à Alexandrie en 1918 (Volait 2003 : 30).

En Syrie et au Liban, les administrations techniques emploient des Français, comme le régisseur du Cadastre Camille Durrafourd, en poste de 1925 à 1941, ou l'architecte Michel Ecochard, en poste à Damas à partir de 1932, puis à Beyrouth de 1941 à 1943 (Fries 2000 ; Ghorayeb 2000 ; plus généralement sur les ingénieurs français en Syrie, Zeyfa 2003). En outre, des experts techniques français circulent dans les colonies et les territoires mandataires : les frères Danger, à la tête de leur Société régulatrice des Plans de Ville, en sont d'éminents représentants entre 1930 et 1940 (Gaudin 1992, Fries 1994) en Syrie et au Liban. Au Liban, Ernst Egli, architecte-urbaniste suisse allemand, a travaillé de 1946 à 1951, après un long séjour en Turquie à partir de 1927 (Verdeil 2002, 197) : cet exemple, qui n'est peut être pas isolé, signale l'exposition à d'autres univers conceptuels. Il montre également que les circulations ne se limitent pas aux faisceaux d'influence que déterminent les partages géopolitiques.

L'usage des langues étrangères est aussi encouragé par la formation universitaire, que ce soit à l'étranger, ou dans les universités locales de fondation étrangère. Ainsi, l'Université Saint-Joseph à Beyrouth : plusieurs facultés universitaires ont été progressivement mises en place au sein de cette institution jésuite, fondée en 1885. Parmi elles, une école d'ingénieurs (avec une section architecture) a été créée dès 1913 (fonctionnelle en 1919-20). Elle forme jusqu'aux années cinquante non seulement des Libanais mais aussi des Syriens et des Palestiniens (arabes et juifs) et d'autres Arabes (Ducruet 1999). C'est aussi le cas de l'Université américaine de Beyrouth (fondée en 1866, avec une faculté de génie depuis 1951), où sont formées des générations d'ingénieurs Libanais, Palestiniens, Egyptiens (Saleh 1985), ou encore de l'Université américaine du Caire.

Dès le XIX^e siècle, de nombreux ingénieurs sont également formés directement à l'étranger, et jusqu'à aujourd'hui, alors même que les universités locales se sont multipliées, des effectifs importants quoique difficiles à évaluer continuent à acquérir une formation initiale ou complémentaire à l'étranger. Si à l'origine, il s'agissait surtout de formations en France ou en Grande-Bretagne (mais l'Allemagne a toujours attiré un petit flux d'étudiants proche-orientaux), les Etats-Unis d'une part, les pays d'Europe de l'Est (principalement l'Union soviétique, mais aussi la Pologne ou la Bulgarie) de l'autre ont progressivement occupé une place de plus en plus importante (Longuenesse, 1991). En Egypte, dans le domaine de l'urbanisme, se sont ainsi mises en place plusieurs filières : une filière britannique, le « *Civic Design* » à Liverpool, une filière française à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, mais aussi une filière suisse à Zurich (Volait 1993 ; Nasr in Souami 2004). Au Liban, parmi les ingénieurs nés avant la deuxième guerre mondiale, on rencontre des diplômés d'institutions françaises, comme l'Ecole polytechnique, l'Ecole centrale, l'Ecole nationale des ponts et chaussées. En même temps, d'autres ingénieurs, moins nombreux, sont formés en Grande-Bretagne, comme à la *London School Association*, ou aux Etats-Unis. Ces derniers sont presque toujours également francophones en raison de leur scolarité antérieure (Verdeil 2002).

En conséquence, dans les différents pays coexistent des professionnels exposés à des influences linguistiques et conceptuelles mêlées, et à un même moment, des langues

différentes peuvent être simultanément en usage. Il faudrait en outre, dans certains cas au moins, distinguer l'usage oral de l'usage écrit.

A l'écrit, en arabe, de nombreux textes utilisent souvent le mot étranger dans sa graphie d'origine entre parenthèses pour préciser celui employé en arabe, de sorte que l'acte de traduction est comme suspendu. L'usage hésite à traduire, à s'engouffrer dans la langue arabe, faute d'un équivalent stabilisé ou perçu comme exact (voir ci-dessous l'exemple des deux traductions de *Master Plan*, lors du cinquième congrès des ingénieurs arabes). Mais parfois, la précision qu'est censée apporter le terme étranger entre parenthèses induit une déviation par rapport au terme littéral arabe (*madîna murtafi'a*, litt. *ville haute* ou *upper town* ici rendu par *Super town*, ou encore *Metropolis* traduisant *markaz madîni*, qu'*urban centre* aurait rendu plus simplement, cf. le tableau ci-dessous). On peut alors se demander si l'auteur n'utilise pas le terme étranger par recherche d'un effet d'autorité, comme un signe de distinction davantage que dans le souci de préciser sa pensée. Cette pratique se retrouve en différents lieux et contextes : dans les années quarante, dans la revue *Al-'imara* en Egypte, ou dans les Congrès techniques arabes. On en trouve encore des exemples aujourd'hui au Liban, dans la revue de l'ordre des ingénieurs *Al-Mouhandess*. En revanche, en Syrie ou en Egypte, cette pratique semble avoir largement disparu.

Quelques exemples de « traductions suspendues » (encadré) [note pour la mise en page : la traduction des expressions en italique est entre parenthèses ; certains termes en français laissés en caractères normaux entre parenthèses sont dans le texte original]

* Fu'ad Farag, *mashru' tajmil jabal muqattam, al-'imara*, 1942 (projet d'embellissement du Jabal Muqattam)

« *li-încha' madîna jabaliya murtafi'a* (Super town) » p. 33 (... en vue de la création d'une ville haute sur la montagne (Super town)...)

* Quatrième congrès technique arabe, 1950

Antoun Thabet, *Qadiya al-sakan fi nitâq tajhîz lubnân al-sina'î wa-l-iqtisâdî* (La question du logement dans le cadre de l'équipement industriel et économique du Liban)

« *'intaqalat handasat al-'imâr min marhalati-ha al-mihanîya* (artisanal) *ilâ marhalati-hâ al-sinâ'îya* » p. 75 (l'architecture est passée de l'étape artisanale à l'étape industrielle³)

Achraf Kabbara, *Haqîqa al-tanzîm al-mudunî* (ou *madani* ?) (La vérité de l'urbanisme)

« *laysa al-tanzîm al-mudunî* (ou *madani*) (Urbanisme) *'ibâra 'an tartîb al-mudun... fa-hasb* » p. 91 (L'urbanisme n'est pas seulement la mise en ordre de la ville mais...)

Fawzî Sarûfîm, *Bayân ma haqqaqat-hu wizârat-al-ashghâl al-'amma fi huqûl al-turuq wa al-mabânî wa al-mashârî' al-'umrânîya wa al-tajmîl* (Communiqué sur les réalisations du Ministère des travaux publics dans les domaines des routes, des constructions et des projets d'aménagement et d'embellissement).

« *Ilâ îjâd fikrat-al-damm* (remembrement) » (pour mettre en oeuvre l'idée de remembrement)...

« *al-damm wa al-farz* (remembrement) » (remembrement) p. 96

* Cinquième congrès technique arabe (1953)

Tawfiq Abdel Gawad, *Al-mu'tamar al-handasî al-'arabî al-khâmis* (5ème congrès des ingénieurs arabes), introduction des actes

³ Préciser *mihanîya* par artisanal s'explique par le fait que le mot *mihanî* vient de *mihna* qui a aujourd'hui deux sens: d'une part métier, au sens ancien de métier manuel artisanal, d'autre part profession, avec la connotation de profession libérale et/ou savante (ingénieurs, avocats, etc). Il pouvait donc y avoir ambiguïté à propos de l'architecture.

« *darûra wad' takhtît ra'isî 'âmm* (Master Plan) » p. 7 (la nécessité d'une planification générale)

Fu'ad Farag, *Tawsî' al-qâhira wa tashrî'ât al-takhtît* (l'extension du Caire et les réglementations de planification)

« *Mashrû' shâmil li-takhtît al-qâhira* (Master plan)... » p. 13 (projet global d'aménagement du Caire)

* Diran Harmandayan, *Al-hawîya wa al-majâl fi-l-madiîna daman 'itâr al-mukhattat al-tawjîhî li-mintâqa trâblûs*, Al-muhandis/Al-Mouhandess, n°15, automne 2002 (L'identité et l'espace dans le cadre du schéma directeur de la région de Tripoli)

« *markaz madînî* (Metropolis)... » p. 53 (centre urbain (Metropolis))

« *tanzîm al-tanaqqul* (transportation) » (planification des transports) ... « *tanzîm al-hâja li-l-tanaqqul* (transport demand management) »... p. 59

Quant aux situations d'expression orale, elles conduisent à multiplier les emprunts linguistiques temporaires, même si des traductions fixes existent. Ainsi, au Liban, aujourd'hui, les professionnels mêlent allègrement des mots en provenance de différentes langues dans une même discussion, et n'hésitent pas à préciser leur pensée par l'emploi d'un mot étranger. Dans certains cas, des personnalités d'éducation francophone comme H. Eddé (1997 : 66) ont une connaissance médiocre de l'arabe écrit, mais à l'oral, dans une langue par ailleurs assez proche du dialecte, utilisent des termes techniques français lorsque leur équivalent arabe leur fait défaut. En Syrie, une enseignante en urbanisme déclare avoir fréquemment recours à des termes étrangers, acquis lors de ses études en Syrie même ou en France, pour désigner certaines notions, comme « développement durable », « environnement », « urbanisme », « *urban design* », « *landscape* », etc. (entretien avec N. Atfeh, 2004).

A ce caractère non systématique, comme réversible ou suspendu, de la traduction s'ajoute une utilisation spécifique des langues en fonction des registres de paroles et de technique, qu'illustre une analyse menée dans la revue *Al Mouhandess* au Liban.

b. L'exemple de la revue libanaise *Al-Mouhandess*

La revue *Al Mouhandess* (*L'ingénieur*) a été fondée en 1963 par l'Ordre des Ingénieurs de Beyrouth, dans un contexte d'affirmation du rôle des ingénieurs dans le développement, à une époque de fort volontarisme politique et technocratique, en particulier dans le domaine de la planification économique et spatiale (aménagement du territoire, urbanisme). Elle s'adresse uniquement aux ingénieurs (et architectes) libanais (Verdeil 2002 : 315-317).

Une analyse de contenu des articles sur 30 numéros, de 1963 à 1975 (date de l'arrêt de la publication) a permis de relever la langue utilisée en fonction du type d'article. Cette revue se veut un organe généraliste d'information professionnelle et de structuration d'un milieu, composé d'architectes et d'ingénieurs. Elle est d'expression majoritairement francophone : le français représente 47% du volume ; l'arabe 20%, l'anglais 13% ; 19% des articles sont donnés d'emblée en plusieurs versions (plusieurs langues), sans que l'on sache quelle est la langue de la version originale. Ce mélange reflète les aptitudes linguistiques d'un milieu issu des élites sociales formées dans les bonnes écoles, parmi lesquelles on trouve en outre une majorité de chrétiens. Cette surreprésentation est d'ailleurs renforcée à la tête de l'Ordre et de la revue.

Nous avons réparti les articles en quatre grands thèmes : vie du milieu ; architecture ; ingénierie, urbanisme et développement. La langue utilisée de façon préférentielle

(supérieure à la moyenne) pour l'architecture est le français ; pour l'ingénierie, le français et l'anglais ; pour l'urbanisme : le français et l'arabe ; pour la vie du milieu : l'arabe. La rubrique vie du milieu recouvre à la fois les comptes-rendus sur les événements mondains ou liés à l'organisation de l'ordre, comme les élections, ainsi que la présentation des nouvelles lois. L'usage de l'arabe n'est donc guère étonnant. Les articles portant sur les disciplines techniques sont en langue occidentale, particulièrement en français, ce qui est un reflet de la formation reçue par la majorité. Que l'urbanisme et les questions de développement se partagent entre le français et l'arabe signale un souci de diffusion des idées : des textes élaborés par des francophones sont ainsi traduits en trois langues, comme un article de Farid Trad au sujet du plan directeur de Beyrouth et ses banlieues en 1964 (n° 4). Inversement, une conférence publique au sujet de l'urbanisme, en 1966 (n° 8), prononcée en arabe, n'est pas traduite.

La situation du Liban est sans doute exceptionnelle, et le plurilinguisme y est resté très fort, du fait que l'enseignement supérieur y est encore pour l'essentiel donné en langue étrangère, alors que ce n'est le cas ni en Syrie ni en Egypte⁴. Les revues professionnelles équivalentes (publiées par l'ordre) *al-muhandis al-'arabî* en Syrie, et *majallat al-muhandis* en Egypte, sont totalement en arabe⁵. D'autre part, les sujets d'architecture y sont moins nombreux, et ceux d'urbanisme sont rarissimes, tandis que prédominent les thèmes de génie civil, de mécanique ou d'électricité. Dans ces deux pays la compétence linguistique de la grande masse des ingénieurs et architectes, depuis au moins une ou deux décennies, se réduit pratiquement à l'arabe. Ce qui ne signifie pas pour autant que les termes étrangers sont absents, non seulement de l'écrit, mais plus encore de l'oral – et en particulier de l'enseignement.

c. Premières hypothèses

La nécessité de la traduction – et les modalités de sa réalisation – sont donc variables selon les lieux, les contextes, les pays et les époques d'énonciation. Néanmoins, on peut repérer, en première approximation, trois types de circonstances suscitant un besoin de traduction, c'est-à-dire de transfert en arabe, de notions venant d'ailleurs.

- La publication de textes réglementaires et juridiques, parfois (souvent ?) rédigés d'abord dans la langue du colonisateur, qui doivent être traduits pour pouvoir être diffusés auprès des administrations et de la population locale. Le rôle de ces textes est fondamental dans la fixation d'un vocabulaire qui sera ensuite approprié par des hommes politiques puis par des agents administratifs moins éduqués. Il faut probablement distinguer des phases successives de traduction : une phase de tâtonnement, d'allers et retours ; suivie d'une phase de consolidation, en particulier dans un contexte d'institutionnalisation : ce qui conduit à remettre en perspective les évocations des termes arabes en parallèle avec la mise en place institutionnelle de l'urbanisme et les orientations des politiques urbaines, en prenant en compte leur variation temporelle et spatiale. On saisit bien l'importance de l'institutionnalisation de la discipline dans ce processus d'élaboration d'un vocabulaire technique.

– Le développement d'une réflexion théorique et politique dans ce nouveau champ d'activités, dont témoignent les revues et les publications professionnelles. Ce

⁴ Elle se rapproche peut-être plus des pays du Maghreb où la multi-glossie dans le domaine technique est probablement plus importante encore qu'au Liban : mais la coexistence de l'anglais et du français y est plus marquée que partout ailleurs, où la langue de l'ancien colonisateur est généralement dominante.

⁵ Nous avons repéré une exception en 1998 dans la revue égyptienne, avec un article sur des questions électriques, publié sur deux numéros, en juin et juillet (507 et 508).

mouvement peut être lu comme le signe d'une appropriation par les élites locales de ces thématiques (Souami, 2004). C'est alors l'occasion, à travers une réflexion sur le vocabulaire, de marquer la nouveauté des pratiques introduites ou prônées.

– L'enseignement en arabe de la discipline dans les institutions universitaires nationales paraît devoir aller dans le même sens, en banalisant et enracinant l'usage de certaines traductions. Cette situation est bien signalée dans le cas de l'Égypte. Ainsi, la section de Génie municipal à l'École polytechnique y a été créée en 1916. Mohamed Irfan, de formation anglaise, qui avait exercé comme ingénieur à Alexandrie, a longtemps enseigné dans cette section. Il a rédigé en 1929 un projet de loi sur l'urbanisme (*qanûn takhtîr al-mudun*) qui, s'il n'a jamais été approuvé, a représenté un jalon significatif du développement de la réflexion sur l'urbanisme en Égypte (Volait, 2001 : 58). On peut penser que les termes utilisés dans cette proposition ont été diffusés au cours de ces enseignements. En même temps, l'université joue aussi le rôle de lieu de diffusion de nouveaux vocables, comme le signale N. Atfeh. Dans un contexte de plurilinguisme, même minimal, l'enseignement ne favorise-t-il pas, au contraire, la suspension de traduction et le recours aux termes étrangers originaux ? Manque ici pour conclure un travail d'observation plus systématique.

3. La constitution d'un corpus lexical autour de l'intervention sur la ville

La fixation du vocabulaire de l'urbain en arabe, telle que l'attestent nos relevés dans les différentes circonstances identifiées ci-dessus, prend sens dans le contexte de renouveau culturel arabe de la fin du XIX^e siècle, connu sous le nom de *Nahda*, ou de renaissance arabe. En réponse au défi de la modernité européenne, des écrivains s'efforcent de moderniser leur langue et d'y trouver les ressources susceptibles de forger les mots adaptés à la description des nouvelles réalités, pour l'essentiel à partir des racines arabes. L'une des difficultés auxquelles se heurtent les tentatives de poursuivre cette œuvre est la tension entre l'universalisme de ce projet d'unité et de pureté linguistique des promoteurs d'une langue arabe et les usages locaux et populaires de la langue, en particulier au travers des dialectes et des formes locales de l'arabe modernisé. Les observations développées ici conduisent, à travers le cas des traductions des mots *urbanisme* et *town planning*, à souligner que la constitution différenciée des lexiques techniques selon les pays arabes concourt à cette diversité des usages linguistiques.

a) Les ressources de la langue

Tableau I
Urbanisme – Town planning : les racines des équivalents arabes

Notion	Racine	Mots - traductions
Ville – urbain	madana	<i>madîna</i> (pl. <i>mudun</i>) ville, cité <i>tamdîn</i> – <i>tamaddun</i> civilisation, urbanisation comme processus, parfois donné comme urbanisme <i>madînî</i> , <i>mudunî</i> : urbain <i>madanî</i> : civil, citadin, urbain

		<i>madanîya</i> : civilisation
	hadara	<i>hadarî</i> (adj.) désigne l'urbain ; <i>hadarîya</i> = la modernité, la civilisation (à l'opposé de la <i>badâwa</i> =le nomadisme)
	'amara	peupler, habiter <i>'umrân</i> = civilisation, culture, peuplement (sens concret : désigne la matérialité de l'établissement humain), prospérité <i>al-'imâra</i> : la construction (<i>fann</i>) <i>al-'imâra</i> : l'architecture <i>mi'mâr</i> : architecte
Plan	(khatata)	<i>khatta</i> : tracer une ligne <i>khatt</i> : ligne, tracé <i>khitta, mukhattat</i> : plan, carte (map of city) <i>takhtît</i> : plan schéma, alignement (<i>takhtît shâri'</i> : alignement d'une rue), planification <i>ikhtatta</i> (H. Wehr) : to map out, to project (the construction of a city) <i>ikhtitât</i> (Ibn Khaldoun) <i>mukhattat islâh</i> : plan d'aménagement
	(samama)	(racine polysémique) <i>sammama</i> : concevoir, décider, planifier, tirer des plans <i>tasmîm</i> : détermination, conception, plan, maquette
Organiser	nazama	agencer, disposer, mettre en ordre <i>nazzama (tanzîm)</i> : arranger, corriger, normaliser, rectifier, réglementer <i>tanzîm</i> = (ré)organisation, réforme. Par ext. service de la voirie urbaine en Egypte <i>tanzimât</i> : les réformes ottomanes du XIX ^{ème} s. <i>tanzîm al-murûr</i> : réglementation de la circulation

Sources :

Dictionnaires : D. Reig, H. Wehr, al-Munjid arabe-arabe

Ibn Khaldoun, *Al Muqaddima, Discours sur l'histoire universelle*, traduction Vincent Monteil (1968)

L'arabe dispose d'une palette de ressources linguistiques pour parler de la ville d'un côté, de l'ordonnancement, l'aménagement ou la planification, de l'autre.

Le terme *madîna*, le plus commun pour désigner la ville, formé sur la racine *madana*, devient au pluriel *mudun* (que l'on retrouve dans *tanzîm mudun*, mais aussi *takhtît mudun*). Deux formes d'adjectifs en sont dérivées : *madanî* (utilisé pour « société civile » ou « ingénieur civil »), ou *madînî*, plus rare, mais univoque⁶. Ibn Khaldoun

⁶ Selon Jade Tabet, architecte libanais qui rapporte le témoignage de son père, lui-même architecte, l'adjectif *mudunî* fut employé dans *tanzîm mudunî*, pour traduire *urbanisme* dans le nouveau code promulgué en 1962. C'était une innovation, car le terme en usage auparavant était *madînî*. La forme

(Tunis 1332-Le Caire 1406) emploie souvent le terme *madîna* dans le sens de la *polis* des philosophes grecs, et Vincent Monteil (1968) traduit généralement le mot par *cit  * et *madan  * par *politique*, r  servant le mot *ville* pour traduire *misr*. Ce dernier mot   tait anciennement utilis   dans le sens de *mad  na*, mais r  serv   aux grandes villes ; dans les textes classiques *misrayn* (litt. les *deux villes*) d  signe Koufa et Basra, deux grands centres intellectuels en M  sopotamie au premier si  cle de l'Islam ; aujourd'hui, Misr est devenu un nom propre qui d  signe indistinctement le Caire et l'  gypte.

Deux autres racines sont mobilis  es, qui renvoient    une id  e plus large et plus pr  cise    la fois de la ville comme regroupement humain et comme lieu de civilisation : *hadar*, et *'umr  n*. Ces deux termes apparaissent chez Ibn Khaldoun en opposition au monde b  douin (*badw*).

Hadar d  signe le monde s  dentaire face au nomade, les habitants des villes et des campagnes, face aux b  douins, habitants du d  sert ou de la steppe. Le d  riv   *al-had  ra*, oppos      *bad  wa*, d  signe la vie et la culture s  dentaire, qui est synonyme chez Ibn Khaldoun de luxe, d'abondance, de s  curit  , de raffinement, et qui peut d  boucher sur la d  cadence. Le second terme, *'umr  n*, vient de la racine *'amara*, qui signifie aujourd'hui construire, b  tir.

'Umr  n est (chez Ibn Khaldoun) plus sp  cifiquement associ      l'id  e de civilisation, de soci  t  , de cit  . Et la s  dentarisation est la condition de la civilisation.

Les adjectifs *madan  *, *mad  n  *, *hadar  *, *'umr  n  *, peuvent aujourd'hui   tre accol  s    un substantif, suivant le paradigme de *urban planning*. Plusieurs termes sont    nouveau utilis  s, de fa  on parfois   quivalente, mais pas toujours : on parle ainsi de *takht  t*, *tanz  m*, ou *tasm  m*. Le premier terme vient de la racine *khatt*, la ligne, qui donne *khitta*, ou *mukhattat*, le plan. Ibn Khaldoun utilise l'expression *ikhtit  t al-man  zil* (litt. la planification des maisons), et *ikhtit  t al-mudun*, que Monteil traduit par urbanisme (terme qu'on ne retrouve plus du tout aujourd'hui). *Tanz  m* vient de *nazama*, qui a donn   *niz  m*, l'ordre, et peut prendre le sens d'organisation, ou d'ordonnancement. *Tasm  m* est d'un usage plus limit  , et renvoie plut  t    l'id  e de dessiner.

Les associations entre ces deux s  ries de termes ne sont pas toutes   quivalentes, et ne sont pas toujours utilis  es de la m  me fa  on d'un pays    l'autre, d'un moment    l'autre.

b) A l'usage, une combinaison de mots plut  t qu'un n  ologisme

Les innovations linguistiques retenues, en fran  ais et en anglais, pour rendre compte de l'  mergence des nouvelles pratiques de l'am  nagement urbain au tournant des XIXe et XXe si  cles, ne sont pas de m  me nature et renvoient    des conceptualisations non exactement similaires, d'o   des difficult  s de passage d'une langue    l'autre. En fran  ais, l'adoption du mot urbanisme a permis d'englober dans un seul terme plusieurs id  es exprim  es pr  c  demment en termes d'« am  nagement », d'« embellissement », d'« alignement », d'« ordonnancement », etc. (Frey 1999). L'anglais, avec la combinaison *town planning*, met en valeur l'aspect du plan, mais insiste aussi sur une   chelle particuli  re alors que d'autres expressions sont employ  es pour d'autres   chelles

mudun  , construite sur un pluriel, ce qui est plut  t inhabituel en arabe, se confond graphiquement avec *madan  * en l'absence des signes diacritiques qui marquent la vocalisation et qui sont fr  quemment omis    l'imprimerie. Ces deux facteurs ont fait tomber en d  su  tude l'usage de *mudun  * auquel est finalement pr  f  r   *madan  *.

ou d'autres pratiques connexes : *urban design* ou *regional planning*. *Town planning* dans cette perspective apparaît moins englobant et moins conceptuel.

En arabe, il n'existe nulle part de néologisme⁷ fondateur équivalent au français *urbanisme*. On ne trouve d'ailleurs pas non plus (pas plus qu'en anglais) de strict équivalent du terme *aménagement*⁸. Les expressions *takhtît mudun* ou *takhtît 'umrânî* correspondraient plutôt à l'anglais *urban planning*, en évoquant l'idée de planification urbaine. *Tanzîm* est parfois donné comme équivalent d'aménagement.

En revanche, l'usage des notions, souvent associées, de *takhtît iqlîmi*, *takhtît madanî*, *takhtît mahallî*, traductions pratiquement littérales de *regional/urban/local planning*, laissent soupçonner un emprunt direct à l'anglais, alors que *tanzîm mudun* correspondrait peut-être plutôt à une traduction à partir du français.

De ce point de vue, on note une différence avec la langue turque où, dès les années vingt, selon S. Yerasimos (Yersimos in Souami 2004, II : 25), s'impose le néologisme *fihircilik*⁹, traduction de l'allemand *Städtebau*, par Celâl Esad. En 1926, ce dernier fait paraître sa traduction en turc de l'ouvrage de Camillo Sitte *Der Städtebau*. Dès lors, le terme est consacré en turc.

c) Les premières réglementations et les efforts de traduction

Tableau II

Institutionnalisation de l'aménagement urbain et fixation des termes : quelques repères

Egypte	Liban	Syrie
XIXe siècle <i>Ornato</i> (Alexandrie, 1835) (<i>ûrnatû</i>) <i>Tanzîm</i> : voirie urbaine (1896)		
1920 <i>Town planning and projects</i> office au sein du <i>Tanzîm</i> : <i>takhtît al-mudun</i> City of Alexandria Town Planning Scheme de Mac Lean traduit sous le titre <i>Mashrû' al-tasmîm</i>	1943 : <i>da'ira al baladiyahât wal tajmîl</i> service des municipalités et de l'urbanisme (litt. embellissement)	1938 Règlement général d'urbanisme : <i>nizâm al-abniya al-'âmm</i> commission d'urbanisme : <i>lajna 'umrâniyya</i> Plan général d'aménagement : <i>al-mukhattat al-'umrânî al-</i>

⁷ Les ressources de la langue arabe permettent, plus que dans d'autres langues, d'exploiter des racines existantes pour construire des mots nouveaux à partir de schèmes existants, et on ne recourra jamais à un procédé tel que l'utilisation de mots d'origine latine ou grecque, comme le fait le français. Certains mots étrangers peuvent cependant être transcrits littéralement en arabe (comme *télévision*, *téléphone* ou *parlement*) : ils se prêtent alors plus ou moins facilement à une assimilation : ainsi le mot «film», qui devient au pluriel *aflâm*, ou même *tilifûn* (téléphone), qui donne le verbe *talfana*. Il arrive aussi qu'un mot étranger soit d'abord transcrit, avant de trouver le mot d'origine arabe qui sera adopté pour le traduire : c'est le cas de journal ou de syndicat, qui ont été d'abord transcrits, avant d'être traduits respectivement par *jarida*, et *niqâba*... L'urbanisme n'a que très marginalement donné lieu à des transcriptions de ce type, vite oubliées : comme *planologia*, brièvement utilisé en Egypte (cf. infra).

⁸ Sauf en Algérie, où le terme de *tahyi'a* est employé pour traduire *aménagement*. Loi n°90-29 du 1/12/1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme, Journal officiel, 29^{ème} année, n°52, p.1408 et sa traduction : *qanûn raqm 90-29 yata'alaqu bi al-tahi'a wa al ta'amîr*, p.1652.

⁹ Ce néologisme est formé sur la racine persane *shahr* = ville.

<i>al-'âmm li-l-takhtîât : mashrû'a li-i'dâd wa tahsîn wa ittisâ' nitâq madîna al-Iskandariyya en 1921</i>		'âmm
1962 General Organisation for physical planning (GOPP) : <i>al-hay'a al-'âmma li-l-takhtîât al-'umrânî</i>	1959 direction de l'urbanisme : <i>mudîriyat al-tanzîm al-mudunî</i>	1974 Loi sur les <i>lotissements, l'urbanisme et l'aménagement urbain</i> : <i>al- taqsîm wa-l-tanzîm wa-l- umrân al-mudun</i> Direction de la planification urbaine : <i>da'yra al-takhtîât al- umrânî</i>

Sources : enquêtes directes et Ghali Bey (1897); Volait (2005); Verdeil (2002)

A l'époque coloniale, fonctionnaires et experts étrangers côtoient et souvent commandent des fonctionnaires locaux dans des administrations qui organisent la vie politique et sociale, mettent en œuvre des politiques d'aménagement, promulguent lois et règlements. Ce moment d'expérimentation est très significatif pour les processus qui nous intéressent ici et les phénomènes de langue et de transferts d'idées, de catégories, de mots. En effet, travaillant dans une langue étrangère, le colonisateur, s'il veut être compris, doit traduire. C'est donc un moment charnière, où le sens dans lequel se fait la traduction est explicite et univoque.

L'intérêt du cas égyptien tient au caractère précurseur des travaux d'aménagement qui y sont menés, qui rend nécessaire la constitution d'un vocabulaire ad hoc. Ici, bien avant les innovations linguistiques du début vingtième siècle en Europe, se précisent un lexique et des intitulés institutionnels qui contribuent à fixer des références terminologiques durables. En 1835 est créé le conseil de l'*Ornato* à Alexandrie, qui signale alors la prépondérance de l'influence linguistique italienne. Un conseil de l'*Ornato* est créé au Caire en 1846. Le terme passe d'ailleurs en arabe et est couramment utilisé dans sa graphie arabe, *majlis al-ûrnatû*, dans divers textes administratifs (Volait 2005 104). Il a dans ces sources comme équivalent *majlis tanzîm al-mahrûsa* (*conseil d'organisation de la « bien gardée »* = la ville du Caire). Inversement, le terme *tanzîm* se joue des barrières linguistiques et est employé, tel quel, en français, alors langue de distinction. Ghali bey (1897) propose de le traduire par « service de la voirie urbaine ». Mais il ne cesse d'utiliser « Tanzîm », sans traduction, dans son ouvrage.

L'usage administratif particulier que font les égyptiens de *tanzîm* semble spécifique, même si ce mot existait en arabe et est attesté en ottoman dans un dictionnaire publié à Constantinople en 1890 (Turkish-English Lexicon, 1974). En turc, *tanzîm* ne figure pas dans l'index du recueil de réglementation municipale (Medjelle-i Umur-u Belediyye, 1995). En revanche, plusieurs termes dérivés de la même racine sont employés, comme *intizâm-i Şehir* (commission d'engagement urbain, Yerasimos 1992, 107) et *nazîm plano* (plan d'aménagement, toujours utilisé en turc aujourd'hui¹⁰). D'après nos informations, il ne semble pas exister, au sein des municipalités de Beyrouth et de Damas, à la fin de la période ottomane, d'administrations spécifiques comparables au *Tanzîm*. On parle en général de *da'ira al-nafi'a* pour désigner le service des Travaux

¹⁰ Selon des indications de S. Yerasimos (28/6/2004)

publics (Friès 2000, 76-79, Davie 2001 : 72). En revanche, le terme de *tanzîm* semble employé à l'oral au Liban et en Syrie, même si nos sources ne permettent pas d'identifier des occurrences précises (Ghorayeb 2000 : 154). Etant donné l'importance des liens humains entre la Syrie et l'Égypte à cette période, l'inverse serait très surprenant. L'usage largement répandu dans les trois pays de la combinaison de *tanzîm* et d'un adjectif ou d'un complément de nom pour rendre *urbanisme* s'enracine-t-il dans une réalité linguistique préexistante. Encore cette traduction tarde-t-elle vraiment à se fixer, alors même que la déconnexion entre le lexique employé en Égypte, d'un côté, et en Syrie et au Liban, de l'autre, commence à s'affirmer durant les années vingt et trente.

En Égypte, le terme *takhtî al-mudun* apparaît dans l'administration au sein du *Tanzîm* dont il constitue un service spécialisé, dès 1920 : il est la traduction de *Town planning and projects office*, signalé alors dans un texte du Ministry of Public Works (Volait 2001 : 47). *Takhtî al-mudun* a donc bien partie liée avec *town planning*. Le contexte de son apparition est celui des premiers *town planning schemes* en Égypte, élaborés au sein de cette administration. D'une manière générale, l'Égypte se distingue par une urbanisation plus massive et des pratiques d'intervention publique dans l'aménagement précoces et à grande échelle (Arnaud 1998 ; Volait 1993) : l'apparition d'un vocabulaire spécifique, qui se complexifie, est à comprendre à la lumière de cette situation.

Le cheminement des nouvelles pratiques d'aménagement urbain est plus lent en Syrie et au Liban. Le colonisateur et son personnel technique parlent de plans d'embellissement à Damas en 1922, un bureau des plans de ville est créé en 1929 sous l'égide du gouverneur Ponsot (Fries 2001). En janvier et en octobre 1938 sont successivement publiés deux arrêtés du haut-Commissariat français en Syrie, réglementant l'urbanisme à Damas et Alep. Le contexte est celui d'une volonté forte du mandataire d'aménager les villes syriennes et libanaises pour faire face à leur extension. Les deux textes sont publiés simultanément en français et en arabe. Le second reproduit très largement le premier, tout en développant certains points. Le repérage des termes que le traducteur choisit afin de faire passer en arabe un certain nombre d'idées et de notions est instructif.

Ainsi, pour commencer, du titre même de l'arrêté : le premier est intitulé « Règlement général d'urbanisme », ce qui est traduit par *Nizâm al-abniya al-'âmm* (*al-abniya*=les bâtiments). La commission d'urbanisme est une *lajna 'umrâniyya*, mais le plan général d'aménagement est à son tour un *mukhattat 'umrâni 'âmm*. On relève aussi *takhtî* pour plan d'alignement. Il est sans doute significatif que, par la référence aux bâtiments, le titre de ce règlement renvoie à celui d'une loi ottomane, ou plutôt de sa traduction, due à l'ingénieur Abd al-nour en 1897, à Beyrouth : *Qanûn al-abniya' wa qarar al-istimlak* (loi des constructions et de l'expropriation, Hanssen 1997 : 51-52). Alors que le terme d'urbanisme fait sa première apparition dans une réglementation syrienne, et que la décennie des années trente marque un tournant avec l'introduction en Syrie et au Liban d'un urbanisme de plan (Friès 2001 : 188), l'absence d'innovation en langue arabe doit être interrogée. La reprise du titre *Nizâm al-abniyya* ignore l'idée d'un aménagement urbain global et de plan pour n'en garder que l'aspect réglementant la construction. Toutefois, quelques années plus tard, en 1949, le service d'urbanisme du ministère de l'intérieur a pour traduction arabe : *Dâ'ira tanzîm 'ûmran al-mudun*. Ce service élabore des plans d'aménagement nommés *mukhattat al-tanzîm wa-l-'ûmran* (plan de l'aménagement et de la construction)¹¹. C'est apparemment durant les années quarante

¹¹ Selon des informations communiquées par Hayma Zeyfa (12/1/2005).

que le terme de *tanzîm* s'institutionnalise au Levant, comme le montre aussi le vocabulaire professionnel dans les revues (infra).

Peut-on voir dans l'emploi de ces expressions qui recyclent des termes courants, notamment employés dans la langue technique et juridique de la période ottomane, un signe que les élites techniques syriennes adoptent sans heurt, et aussi sans théorisation, de nouvelles pratiques qui s'inscrivent en continuité davantage qu'en rupture avec les pratiques existantes ? C'est ce que l'étude des revues pourrait aider à comprendre (infra).

Les révolutions nationalistes et socialistes en Egypte (prise de pouvoir par les Officiers libres le 26 juillet 1952) et en Syrie (union avec l'Egypte de 1958 à 1961, « révolution » baasiste le 8 mars 1963) ouvrent une nouvelle période. Dans ces deux pays, en effet, le terme de *takhtî* devient plus fréquent pour désigner les attributions des nouvelles institutions mises en place après les révolutions. En 1962, la création du GOPP (*General Organisation for Physical Planning*) marque la prédominance de l'usage de *takhtî umranî*, alors que *tanzîm* paraît marginalisé. En Syrie, une nouvelle ère s'ouvre autour de 1964-68, lors de l'élaboration d'un schéma directeur de Damas confié à Michel Ecochard. L'intitulé de la nouvelle institution chargée de l'urbanisme est *dâ'ira al-takhtî wa-l-tanzîm*. L'association des deux termes va de pair avec leur spécialisation géographique : *takhtî* s'applique ainsi à l'existant tandis que *tanzîm* prévaut pour l'extension¹².

Les variations des traductions du terme *urbanisme* au Liban apportent un éclairage supplémentaire. En 1943, dans la foulée des travaux menés par l'urbaniste Ecochard, une réforme de l'organisation de l'urbanisme libanais est menée. Le service des municipalités et de l'urbanisme a pour nom en arabe : *dâ'ira al-baladiyât wa-l-tajmîl*¹³. Or, la traduction littérale de *tajmîl* est *embellissement*. Il est alors tentant de postuler un lien avec la loi Cornudet de 1919 imposant aux communes françaises la réalisation de plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement, qu'il est difficile de prouver en l'état des recherches.

C'est finalement une solution différente qui est adoptée en 1959, lors de la réforme administrative imposée par le président Chehab. Une direction de l'urbanisme est alors créée, sous le nom de *mudiriyat al-tanzîm al-mudunî*. Cette désignation de l'urbanisme est aujourd'hui stabilisée.

Apparemment, le vocabulaire juridique de l'urbanisme libanais se différencie progressivement de celui de la Syrie : *'umrân* et *'umrânî* n'y sont pratiquement pas employés ; *takhtî*, qui s'emploie plus en Syrie, et davantage encore en Egypte, n'a au Liban, dans le domaine de l'urbanisme, qu'un usage juridique restreint et circonscrit à la notion d'alignement. En revanche, il est employé dans le domaine de la planification économique, notamment au sein du ministère du Plan, créé en 1962 (*wizâra al-takhtî*).

On peut mentionner, en contre-point, et sans entrer davantage dans le commentaire, que le terme retenu pour urbanisme en Algérie dans la loi, *ta'mîr*¹⁴, est différent de celui employé dans les pays du Machrek.

¹² Indications de Hayma Zeyfa et de Natalia Atfeh.

¹³ Décret n°112 K, 1943.

¹⁴ Voir note 8.

d) Les revues et les congrès

L'analyse de la littérature professionnelle permet de compléter ce tour d'horizon et de d'avancer sur quelques questions posées par les choix de traduction d'urbanisme en arabe. Le corpus étudié est, pour l'essentiel, chronologiquement décalé par rapport aux premières traductions de textes réglementaires. Dans un second temps, il accompagne les réformes et offre un éclairage sur les débats et discussions qui les ont accompagnées, et permet ainsi de contextualiser certains choix lexicaux. D'une manière générale, ces publications, revues professionnelles ou congrès, présentent l'intérêt par rapport aux traductions de textes réglementaires d'observer les usages des mots équivalents à *urbanisme* ou *town planning* par les ingénieurs et le personnel technique, dont on peut éventuellement repérer les trajectoires sociales et professionnelles. A l'inverse, on ignore les auteurs des traductions de textes juridiques, qui permettent seulement de repérer des coïncidences ou des décalages difficiles à interpréter. Cependant, tout autant qu'au sujet des textes réglementaires, on ne peut encore que souligner le caractère très arbitraire et lacunaire du corpus.

Tableau III
Termes repérés dans les documents professionnels

Congrès	Revue	Autres
	1922, Egypte, Isma'il Umar, <i>Magallat al-Handasah : Takhât al-mudun</i>	
	1940 Ali al Malîgy, <i>Al-'Imara : Planologia</i> 1941 Fuad Farag <i>Mashru' Tajmîl Jabal Mugqatam</i>	1938, Mohamad Hasaneyn Makkawi <i>Al-Taqaddum al-'umrani</i>
1945, Résolution du 1 ^{er} congrès des ingénieurs arabes (Alexandrie) <i>tanzîm imtidâd al-'umrân</i>		
1950, 4 ^{ème} congrès des ingénieurs arabes (Beyrouth) Résolution finale <i>Tanzîm madanî Mashrû'ât tajmîl Jaouda Hilal, Tanzîm al-Sayr fî Dimashq Ernst Egli (urbaniste suisse), Tajmîl al-mudun fî Lubnan, Achraf Kabbara, Haqîqat al tanzîm al madani</i>	1949, Egypte N° spécial d'Al-'Imâra consacré à l'urbanisme <i>Takhât al-mudun</i>	
1954, 5 ^e congrès, Le Caire, Résolution <i>Tanzîm al-mabânî Takhât al-mudun Takhât al-qurâ</i>		
1959, 7 ^e congrès, Beyrouth Résolution		

<i>Tanzîm al-mudun</i> <i>Takhtît</i> : planification pour le développement		
1963, 8 ^e congrès, Le Caire, Résolution <i>Takhtît al-mudun</i> <i>Takhtîtât 'amma li-l-hawâdir wa-l-mudun</i> <i>Al-Takhtît al-iqlîmî wa takhtît-l-mudun wa-l-qurâ</i>		
1969, 11 ^e congrès, Koweit, Résolution <i>Al-tasmîm al-'umrânî</i>		Ahmad al-Ghofari (syrien, dipl. d'urbanisme de Bulgarie) publie <i>Al-usus al-takhtîtiyya</i> à la fin des années soixante
1978, 14 ^e congrès, Damas, Résolution <i>Takhtît iqlîmî, qawmî, mahallî</i>		1982, Colloque sur Le vieux Damas (organisé par le syndicat des ingénieurs syriens) <i>Tanzîm 'umrânî</i> (Bashir Zuhdî) <i>Al-Mukhattatât al-tanzîmiyya, tanzîm al-mudun</i> (Ecochard)
1986, 17 ^e congrès, Amman, Résolution <i>Al-Takhtît al-'umrânî</i> <i>Al-takhtît al-iqlîmî</i>	1985, <i>Al-muhandis al-'arabî</i> (Damas) Ahmad Ghofarî <i>Nizâm 'umrânî (li Dimashq al-qadîma)</i> <i>Mukhattat tanzîmî</i> 1986, même revue, <i>Takhtît iqlîmî</i> <i>Al-Nasîj al-'Umrânî li-l-madîna al-qadîma</i>	Wasfî Martini, <i>Takhtît al-mudun</i> , Univ d'Alep, 1981
	1995, <i>Al-muhandis al-'arabî</i> (Damas) Usâma Abu Nassar (dipl de Hongrie) <i>Al-takhtît al-iqlîmî wa-l-tanzîm al-'umrânî</i> <i>takhtît shâmil</i> <i>takhtît al-mudun</i>	Abdallah Walid Mnayyis, <i>al-takhtît al-hadarî wa-l-iqlîmî</i> ; Univ du Koweit (ss date, cité par Abu Nassar)

a) Les revues professionnelles :

Les premières revues professionnelles traitant de questions d'urbanisme sont égyptiennes. La première, *Magallat al-Handasa* (revue de l'ingénierie), est créée dès 1920 dans le contexte d'une mobilisation nationaliste des ingénieurs égyptiens contre leur marginalisation dans les administrations. On y repère la première occurrence du terme *Takhtît al-mudun* (*town planning/ urbanisme*) en 1922, sous la plume d'un certain Isma'il Umar. La seconde, *Al-'Imâra* (1939-1959), a été dépouillée et analysée par Mercedes Volait (1988). Publiée par Sayyid Karim ou Korayyem (né en 1911), architecte et docteur en urbanisme et architecture de l'Ecole polytechnique de Zurich en 1938, elle est le lieu d'une réflexion sur la modernité et la science. Elle est animée par

des professionnels locaux, formés dans les institutions académiques égyptiennes aussi bien qu'à l'étranger, en particulier au Royaume-Uni, via la filière du *Civic Design* à Liverpool. L'urbanisme constitue un thème récurrent de la revue, quoique différents termes servent à le désigner.

D'une manière générale, c'est *takhtît al-mudun* qui revient le plus souvent, comme dans le numéro spécial de 1949 consacré à l'urbanisme, où il figure non seulement sur la page de couverture mais aussi dans le titre de tous les articles. Ce terme renvoie manifestement à la traduction alors communément admise en Egypte de l'anglais *town planning*. Quant aux autres solutions proposées, sans lendemain il est vrai, elles signalent peut-être d'autres modèles concurrents, comme l'emploi de *tajmîl* (embellissement) par Fuad Farag en 1941, à propos d'une extension sur le Jabal Muqqattam au Caire, qui pourrait être une référence au modèle français : des termes français apparaissent d'ailleurs entre parenthèses dans ce texte. On peut se demander si l'usage du terme *embellissement* est lié à la formulation de la loi Cornudet. Il est tentant de faire ici le lien avec la publication en 1938, sous la plume de Mohamad Hassanayn Makawi, d'un ouvrage intitulé *Al Taqaddum al 'umrani* (qu'on hésite à traduire par *le progrès* ou *le développement urbain*). Ce fonctionnaire est un ancien étudiant de l'Institut d'urbanisme de Paris, où il a soutenu en 1928 un mémoire intitulé *Aménagement et extension du Caire* (Volait 2001 : 58). L'ouvrage cité ici en est la traduction, et il comporte justement une traduction commentée de la loi Cornudet.

L'article « Planologia » de 1940 sous la plume de Ali al Malîgy représente le seul cas de notre corpus où se développe une réflexion théorique sur l'enjeu de la traduction des termes de l'urbanisme. L'auteur, né en 1898, est un ingénieur diplômé de l'École Polytechnique du Caire en 1924, envoyé en Angleterre pour se former en urbanisme, où il passe un an au *Department of Town Planning* du *Ministry of Health* à Londres, puis trois ans en Iraq, avant de rentrer en Egypte. Désormais en charge de l'urbanisme au service des Commissions locales, il participe à diverses activités se rattachant à l'aménagement urbain (Volait 2003 :41). Dans cet article, il effectue une critique des deux termes existant en arabe, *takhtît* et *tanzîm*, en soulignant leur inadéquation pour évoquer la globalité qui doit nécessairement être associée à la pratique de l'urbanisme. Le terme auquel il se réfère est « *planologie* », dans les langues occidentales (*franjiya*), sans plus de précision. Il s'agit vraisemblablement de l'anglais, quoique *Planologie* existe aussi en allemand et en néerlandais. Il regrette qu'il n'existe point de terme plus précis en arabe. Cette volonté de néologisme, même si elle reste sans lendemain, est le signe d'un renouvellement conceptuel ou du moins d'un sentiment d'inadéquation entre un vocabulaire et de nouvelles pratiques.

Par comparaison avec la diversité des solutions de traduction qui s'affiche dans les revues égyptiennes des années trente, les revues libanaises et syriennes consultées ne conduisent pas à des observations décisives. Dans *al Mouhandess*, la rubrique urbanisme s'intitule *tanzîm al-mudun*. Quant à l'ordre des ingénieurs syriens, il dispose d'une revue, *al-Muhandis al-'Arabî*, fondée dans les années 1950. Un dépouillement systématique reste à faire, qui permettrait de repérer les termes en usage dans le domaine qui nous intéresse. Un rapide sondage sur quelques numéros dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix fait apparaître la prévalence du terme *tanzîm*, plutôt que *takhtît*, pour parler d'urbanisme (*tanzîm 'umrânî*), à quoi répond le *takhtît iqlîmî*, qui correspondrait au français « aménagement du territoire » ou à l'anglais « regional planning ». Mais certains auteurs parlent aussi de *takhtît al-mudun*, probablement dans un sens proche sinon équivalent de celui de *tanzîm al-mudun*.

b) Les congrès

Un dépouillement des résolutions finales des congrès des ingénieurs arabes entre 1945 et 1986 apporte à son tour un lot d'informations qui suggère quelques hypothèses¹⁵. Dans la période précédente, la circulation des techniciens et ingénieurs semble relever surtout d'initiatives individuelles, même si elle profite des circuits migratoires et des relations familiales entre le Levant et l'Égypte¹⁶. La circulation des revues égyptiennes n'est en revanche pas attestée. Désormais, l'organisation de ces congrès accompagne l'institutionnalisation du nationalisme arabe. Dans le contexte des indépendances, la création en 1945 de la Ligue arabe est suivie, dans la foulée, d'un grand nombre d'organisations professionnelles et techniques panarabes. Tout ceci témoigne d'une mobilité professionnelle plus organisée et peut-être plus intense. On peut se demander si ces contacts sont l'occasion d'une diffusion des usages et des lexiques ou si les particularités nationales demeurent.

Les thèmes liés à l'urbanisme, l'aménagement urbain, la planification urbaine ou régionale, et plus largement la construction, le logement et l'aménagement de l'espace sont traités dans quasiment tous les congrès, plus ou moins longuement, de 1945 à 1963, puis disparaissent, au profit de questions touchant les problèmes de l'eau, l'exploitation pétrolière, l'industrie... jusqu'en 1986, dernière année du corpus, où l'urbanisme réapparaît. La période 1964-1983 voit l'apothéose de l'idéologie développementaliste, donnant la priorité aux grands projets de développement. Seule la question du logement réapparaît brièvement en 1978.

L'évolution des termes – et des problématiques qu'ils révèlent ou soulignent – reflète très largement les inflexions d'une période à l'autre.

Il apparaît que le mot *tanzîm* (dans les expressions : *Tanzîm imtidâd al-'umrân* (litt. organisation de l'extension urbaine), *Tanzîm al-mudun*, *Tanzîm madanî*, *Tanzîm al-mabânî*) est plutôt caractéristique des années 1950, et des congrès qui se tiennent à Beyrouth¹⁷. *Takhtît* apparaît toutefois dès le congrès de 1954 au Caire (*Takhtît al-mudun*, *Takhtît al-qurâ*), mais devient envahissant – mot-clef des projets de développement, pour la ville comme pour l'agriculture ou l'industrie – au congrès, toujours au Caire, de 1963¹⁸, où l'on parle de *Takhtît iqlîmî wa takhtît al-mudun wa-l-qurâ*, *Takhtît wa islâh al-qarya*, et enfin de *takhtît 'umrânî*. Sont successivement évoquées la planification nationale (*takhtît qawmî*), de la planification régionale, puis de la planification des villes et des villages (*al-takhtît al-iqlîmî*, *takhtît al-mudun wa-l-qurâ*).

On parle aussi de préparer des plans généraux pour les villes arabes (*i'dâd takhtîtât 'âmma li-mukhtalif al-hawâdir wa-l-mudun al-'arabiyya*), et aussi de *takhtît wa islâh*

¹⁵ 17 congrès, de 1945 (Alexandrie, 1^e congrès) jusqu'à 1986 (Amman, 17^e congrès). Alexandrie, 1945 ; Le Caire, 1946 ; Damas, 1947 ; Beyrouth, 1950 ; Le Caire, 1954 ; Bagdad, 1955 ; Beyrouth, 1959 ; Le Caire, 1963 ; Bagdad, 1964 ; Jérusalem, 1966 ; Koweït City, 1969 ; Le Caire, 1972 ; Tunis, 1975 ; Damas, 1978 ; Tripoli, 1981 ; Fès, 1983 ; Amman, 1986. Nous n'avons pas connaissance d'un travail synthétique sur cette organisation.

¹⁶ Valérie Clerc a documenté un cas de projet d'extension urbaine dans la banlieue sud Beyrouth prenant pour modèle l'aménagement d'Héliopolis au Caire dès 1913. Les acteurs de cette opération sont des entrepreneurs libanais en Égypte (Clerc 2002 : 206-210).

¹⁷ Congrès de Beyrouth en 1950 : *Tajmîl al-mudun fi lubnân* (dont la traduction en français est « *L'urbanisme au Liban* ») sous la plume de Ernst Egli (Egli 1950) ; *Al-tanzîm al-madanî*, (*l'urbanisme*) sous celle de Achraf Kabbara, ingénieur à Tripoli

¹⁸ En 1959, au congrès de Beyrouth, le terme était utilisé pour parler de planification économique

al-qarya (planifier et réformer le village). Au congrès de 1978, à Damas, apparaît le thème de la crise du logement, qui ne peut être résolue que par un effort de planification (*takhtît*) nationale (*qawmî*), régionale (*iqlîmî*) et locale (*mahallî*), mais l'idée de planification urbaine est absente. Ce n'est qu'au congrès d'Amman qu'est associée à la question du logement l'idée de *takhtît 'umrâni* (planification urbaine/urban planning) en même temps que de *takhtît iqlîmî* (planification régionale/regional planning)

Pour conclure : quelques hypothèses

Si l'arabe offre la possibilité de construire des mots nouveaux à partir des racines existantes, ces possibilités ne sont pas illimitées, et il était difficile d'inventer un néologisme à partir de la racine *madana* (*tamdîn* étant déjà utilisé pour rendre l'idée d'urbanisation). La tentative d'introduire un néologisme à partir d'un mot étranger avec *planologia* fait long feu. Mais la langue permet des associations de mots qui ont probablement paru rendre suffisamment l'idée contenue dans le vocabulaire des langues européennes, qui avaient elles-mêmes inventé des solutions diverses. On relèvera qu'une solution aurait pu être de faire revivre le terme *ikhtitât* utilisé par Ibn Khaldoun, mais qu'elle ne semble à aucun moment avoir été reprise (ni connue des ingénieurs concernés ?).

Dans les trois pays étudiés, on est finalement en face de deux usages majoritaires. *Takhtît* est, dans le contexte égyptien, la traduction de *planning*. A partir des années cinquante jusqu'aux années soixante-dix, le terme semble s'être chargé, dans le contexte des régimes socialistes, d'une connotation d'intervention forte de l'Etat. En ce sens, il renverrait peut-être à l'idée de volontarisme, de création urbaine (villes nouvelles, quartiers planifiés). Cette connotation serait moins présente dans *tanzîm*, l'autre usage majoritaire, un terme existant déjà dans le domaine de l'aménagement urbain à l'époque ottomane, et évoquant par ailleurs l'idée de réorganisation et de réforme. *Tanzîm* existait dans les trois pays à la fin du XIXe siècle. Il semble avoir été progressivement marginalisé en Egypte, notamment à partir des années cinquante. Il s'est maintenu de manière majoritaire au Liban, le pays le moins marqué, institutionnellement, par le socialisme. En Syrie, son usage coexiste avec celui de *takhtît*.

Ce terme de *takhtît* existait néanmoins préalablement à son usage dans les sens de planification : plus concret, il renvoyait alors au fait de tracer des lignes et des plans. Le terme est attesté en 1890 dans un dictionnaire ottoman/anglais, avec pour traduction « A Marking with lines, a striping, a weaving a tissue in stripes. » (*Turkish-English Lexicon Redhouse*, 1890). D'un point de vue juridique, il renvoyait à l'idée de l'alignement, modalité essentielle de l'aménagement urbain. C'est ainsi qu'il traduit « plan d'alignement » dans le règlement d'urbanisme de Damas en 1938. Il conserve aujourd'hui ce sens au Liban, où un service de l'*alignement* (*takhtît*) existe au sein de la direction générale de l'urbanisme. En revanche, en Egypte à la fin du XIXème siècle, *alignement* est rendu par *khatt al-tanzîm* (Ghali Bey 1897). Le terme a donc connu un enrichissement, via la planification économique et la planification spatiale à différentes échelles. Mais la polysémie du terme, attesté dans deux sens, l'un fort, de planification et l'autre, au contraire, restreint à la notion de l'alignement, incite à la prudence. La variabilité et l'instabilité récurrentes du vocabulaire, qu'expliquent le plurilinguisme et les circulations des hommes, des idées, des modèles, représentent des données centrales que l'interprétation doit prendre en compte.

Autant que sur les variations de sens et la polysémie, il faut insister sur les différences régionales. Le choix de l'adjectif retenu pour qualifier le substantif principal illustre ce point : *hadari*, employé en Egypte, ne le sera pratiquement pas en Syrie ou au Liban. '*Umranî* est rare au Liban, alors qu'il est d'un emploi courant en Syrie et en Egypte, notamment dans les désignations administratives.

Au-delà de ces différences, le constat est que, pour la Syrie et le Liban, jusque vers 1940 voire au-delà, le vocabulaire évolue peu par rapport au lexique en vigueur à l'époque ottomane. L'innovation lexicale des autorités mandataires qui introduisent le terme d'*urbanisme* ne semble pas conduire, dans l'immédiat, à la recherche d'un terme spécifique ou plus approprié en arabe. Progressivement, *tanzîm al-mudun* s'impose.

La question du poids des « influences » coloniales dans cette différenciation doit être posée. L'exemple de la carrière de *tajmîl* (*embellissement*), marqueur vraisemblable du modèle français, aperçu en Egypte et au Liban à la fin des années trente et du début des années quarante, montre qu'il faut se garder de toute idée de sphère d'influence exclusive. L'Egypte a adopté, plus tôt et avec plus de fermeté, un vocabulaire spécifique, *takhtîl al-mudun* traduisant semble-t-il littéralement *town planning*. Mais ce pays n'a jamais eu la fonction de banc d'essai pour le *town planning* britannique (Volait 2003, 36), à l'inverse du Maroc ou, à un degré moindre, de la Syrie voire du Liban pour l'urbanisme français (Friès 1994 ; Gaudin 1992). Il semble donc plus pertinent, à ce stade de la recherche, de souligner à la fois la réalité d'un mouvement d'urbanisation plus massif et plus extrême dans ses formes, et l'affirmation d'une expertise locale plus précoce pour comprendre l'appropriation qui y est faite des idées et des pratiques de l'urbanisme (Volait 1993).

Ainsi, autant que l'héritage colonial, les expériences et les stratégies d'adaptation des acteurs locaux, au premier desquels les professionnels, jouent un rôle central dans la mise en place du vocabulaire de l'urbanisme.

Annexes

Tableau IV-1
Urbanisme – town planning dans les dictionnaires généraux

Source	Termes employés et leurs définitions
<i>Turkish-English Lexicon</i> Constantinople, 1890 (Librairie du Liban, 1974)	<i>Tenazzum</i> : A being or becoming arranged in a line, string series or in poetical metre. <i>Tanzimat</i> : organic institutions <i>Tanzimat khayriyya</i> : The organic institutions of the Ottoman empire... <i>Takhtîl</i> : 1. A marking with lines, a striping, a weaving a tissue in stripes;...
<i>Al-Wasit as-Sabil</i> , Daniel Reig, arabe-français + index français-arabe, Paris, 1987	Urbanisme = <i>handasat 'imariya</i> / <i>handasat al-mudun</i> ; Planification urbaine = absent ; Aménagement urbain = absent
Hans Wehr, <i>A Dictionary of Modern Written Arabic, Arabic-English</i> , Ed. By Milton Cowan, London, Macdonald & Evans, Beirut, Librairie du Liban, 1980 (1e édition 1961)	<i>Takhtîl</i> : planning (of cities)

<p>Mughni al-Akbar <i>A dictionary of classical and contemporary English</i> (Hasan al-Karni, English-Arabic, Liban, 1988)</p>	<p>Planner : <i>mukhattit li-l-mudun qabla binâ'i-hâ</i> town planner : <i>mukhattit al-balda</i> Planning : <i>takhtît al-mudun qabla binâ'i-hâ</i> Urbanism : <i>hayât al-hadar, sukna al-hadar, 'aysh al-hadar</i> Urbanization : <i>tahdîr, tamdîn</i></p>
<p>Mounged <i>français-arabe</i>, Beyrouth, Dar al-Machrek, 1999</p>	<p>Urbanisme = <i>tajmîl al-mudun</i> (litt. embellissement), <i>tanzîm al-mudun</i> (litt. organisation), <i>handasat al-mudun</i> (litt. ingénierie), <i>tamdîn</i> (urbanisation) ; Planification urbaine = <i>takhtît al-mudun</i> ; Aménagement urbain : absent</p>
<p><i>Al-mawsû'a la-'arabiyya al-muyassara</i> Dar Nahdat Lubnan Beyrouth, 1987</p>	<p><i>Takhtît mudun</i> : science concernant l'ordonnancement (<i>wad' nizâm</i>) du tracé des routes (<i>turuq</i>) et de la construction (<i>iqâmat</i>) des immeubles, des jardins, et des bâtiments publics dans les villes selon les règles d'hygiène et d'esthétique...</p>

Tableau IV-2
Urbanisme – town planning dans les dictionnaires techniques

<i>Dictionnaire des termes juridiques et commerciaux - Français Arabe</i> , Mamdûh Hakki, Dr en Droit, Librairie du Liban, 1972	Urbanisme : <i>tanzîm al-mudun, tamsîr, tahdîr, tamdîn</i> Planification : <i>takhtît</i> Aménagement : mot absent Alignement : <i>khatt al-tanzîm</i> Plan : <i>qasd, khatt, rasm, tasmîm, khitta, mukhattat, sath, musattah, mustawa, kharîta</i> Plan général d'alignement : <i>kharîta al-tanzîm al-'umûmiyya, kharîta al-masâha</i>
<i>Al ma'âjim al tikhnûlûjia al-takhsîsiya - Technical Dictionary – Architecture and Building</i> , Le Caire/Leipzig, 1976	Town planning-urbanisme-Städtebau = <i>takhtît al-mudun</i> Town planner, urbaniste = <i>mukhattit mudun</i>
<i>A dictionary of the Social Sciences, English French Arabic - Dr Zaki Badawi</i> , Librairie du Liban, 1978	Planning, planification, <i>Takhtît, Uslûb fî al-tanzîm</i> Physical planning, planification physique (sic ?), <i>takhtît mâddî, Takhtît al-mudun min al-nâhiya al-mâddiyya...</i> Index français - Planification des villes = city planning, planification physique = physical plg, Sont absents = urbanisme et aménagement Index arabe: <i>takhtît al-madîna</i> = city planning
<i>Dictionnaire trilingue des termes d'art - Dr Afif Bahnassi (syrien)</i> , Dar al-Raed al-Arabi, Beyrouth, 1981	Urbanisme = urbanism = city planning = <i>al-'umrân, tanzîm al-mudun</i> Urbaniste = urbaniste (sic) = city planner = <i>al-'umrânî = munazzim al-mudun</i>
<i>Dictionnaire pratique Français arabe/Arabe français</i> , Droit, commerce, finances, Youssef Chlâla, Alexandrie, s.d.	Urbanisme (town planning) = <i>tahaddur, tamaddun, tanzîm al-mudun, handasat al-mudun, tajmîl al-mudun</i> Embellissement = <i>tajmîl, tahsîn</i>

Revues étudiées

Al-'Imara (Le Caire)

Al-Mouhandess (Beyrouth)

Al-Muhandis al-'Arabi (Damas)

Magallat al-Handasa (Le Caire)

al-Mu'tamar al-Handasî al-'Arabî (Congrès des ingénieurs arabes), n°4 (1950) et n°5 (1954)

Ittihad al-Muhandisîn al-'Arab (Fédération des Ingénieurs arabes), Niqâbat al-Muhandisîn al-'Urdunîyîn (Syndicat des Ingénieurs jordaniens), *Waqâ'i' al-Mu'tamar al-Handasî al-'Arabî al-Sâbi' 'ashar* (Travaux du XIXe congrès), Amman, Jordanie, 3-6 mai 1986 (Inclut les *Décisions et Recommandations des Congrès précédents*, p. 237-402), 423 p.

Dictionnaires

- Al ma'âjim al tiknûlûjia al-takhsîsiya - Technical Dictionary – Architecture and Building*, , 1976, Le Caire/Leipzig
- Al-mawsû'a la-'arabiyya al-muyassara*, Beyrouth, 1987, Dar Nahdat Lubnan
- Badawi, Zaki, 1978, *A dictionary of the Social Sciences, English French Arabic*, Beyrouth, Librairie du Liban,
- Bahnassi Afif, 1981, *Dictionnaire trilingue des termes d'art*, Dar al-Raed al-Arabi, Beyrouth,
- Chlâla, Youssef, s.d., *Dictionnaire pratique Français arabe/Arabe français, Droit, commerce, finances*, Alexandrie
- Hakki, Mamdûh, 1972, *Dictionnaire des termes juridiques et commerciaux - Français Arabe*, Librairie du Liban
- Hans Wehr, 1980, *A Dictionary of Modern Written Arabic, Arabic-English*, Ed. By Milton Cowan, London, Macdonald & Evans, Beirut, Librairie du Liban (1ère édition 1961)
- Karni, Hasan al-, 1988, *Mughni al-Akbar, A dictionary of classical and contemporary English, (English-Arabic)*, Beyrouth
- Mounged, français-arabe*, 1999, Beyrouth, Dar al-Machrek
- Reig, Daniel, 1987, *Al-Wasit as-Sabil, Dictionnaire arabe-français*, Paris, Larousse
- Turkish-English Lexicon*, 1974, [première éd. Constantinople, 1890], Beyrouth: Librairie du Liban

Bibliographie

- Abd al-Nur, Amin, 1896, *Tarjim wa sharah qâmun al-abniya' wa qarâr al-istimlâk*, Beirut: al matba'a al-adabiyya,
- Abécassis, Frédéric, 2000, *L'enseignement étranger en Egypte et les élites locales (1920-1960) francophonie et identités nationales*, Thèse de doctorat en histoire, Université d'Aix en Provence, 887 pages
- Arnaud, Jean-Luc, 1998, *Le Caire. Mise en place d'une ville moderne*, Arles, Actes Sud, 302 p.
- Clerc Valérie, 2002, *Les principes d'action de l'urbanisme. Le projet Elyssar face aux quartiers irréguliers de Beyrouth*, thèse de doctorat en urbanisme, Université de Paris VIII, 801 p.
- Coudroy de Lille Laurent, 1999, « L'urbanisme, entre langue spécialisée et langue courante », *Urbanisme*, n°304, p.57-62
- Douayhi, Chawqi, s.d., *Lexique franco-arabe des termes de l'aménagement et de l'urbanisme*, ronéotypé, Programme les mots de la ville, n.p.
- Ducruet, Jean, 1999, *Livre d'or de la Faculté d'Ingénierie de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*, Beyrouth : Presses de l'USJ, 402 p.
- Eddé, Henri, 1997, *Le Liban d'où je viens*, Buchet-Chastel, Paris, 251 p.
- Egli, Ernst, 1950, « L'urbanisme au Liban », in *Les conférences du Cénacle, L'urbanisme au Liban*, le 30 mais 1950, Beyrouth, s.e., 16+34 p., 16 p.
- Frey, Jean-Pierre, 1999, « Généalogie du mot 'urbanisme' », *Urbanisme*, n°304, p.63-

71.

Friès, Franck, 1994, « Les plans d'Alep et de Damas, un banc d'essai pour l'urbanisme des frères Danger (1931-1937) », *Revue d'études du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, p.311-325.

Fries, Franck, 2000, *Damas (1860-1946). La mise en place de la ville moderne. Des règlements au plan*, thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, Université de Paris VIII, 238 p.

Gaudin, Jean-Pierre, 1992, « L'urbanisme au Levant et le mandat français », in Culot M.&J.M. Thiveaud, *Architectures françaises. Outre mer*, Paris, Institut d'architecture, Liège, Mardaga, p.177-206.

Ghali, Soubhi bey, 1897, *Tanzim ou voirie urbaine en Egypte*, Paris, Librairie Charles Delagrave et Alexandrie, Librairie générale Schuler, 205 p.

Ghorayeb, Marlène, 2000, *La transformation des structures urbaines de Beyrouth pendant le Mandat français*, thèse en urbanisme, Université de Paris VIII, Institut français d'urbanisme, 2 vol., 368 p. + annexes.

Hanssen, Jens, « 'Your Beirut is on my Desk'. Ottomanizing Beirut under Sultan Abdülhamid II (1876-1909) », Peter Rowe, Hashim Sarkis, eds., *Projecting Beirut. Episodes in the Construction and Reconstruction of a Modern City*, Prestel: Munich, London, New York, pp.41-67

Hanssen, Jens, Philipp, Thomas & Stefan Weber (dir.), 2002, *The Empire in the City, Arab Provincial Capitals in the Late Ottoman Empire*, Beyrouth: Orient-Institut des DMG Beirut, Würzburg: Ergon Verlag, (Beiruter Texte und Studien 88), 375 p.

Ibn Khaldoun, *Discours sur l'histoire universelle (Al-Muqaddima)*, traduit de l'arabe par Vincent Monteil, Paris/Arles, Sindbad/Actes Sud, 3e édition, 1997, 1^{ère} édition 1968), 1132 p.

Longuenesse Elisabeth, 1991, « Ingénieurs au Proche-Orient : Liban, Syrie, Jordanie », in *Sociétés Contemporaines*, n°6, juin 1991, 9-40

Longuenesse, Elisabeth (dir.), 1990, *Bureaucrates et bâtisseurs. Ingénieurs et sociétés au Moyen-Orient*, Lyon, Maison de l'Orient, 1990, 436 p..

Medjelle-i Umur-u Belediyeye, 1995, Istanbul, 9 vol. (Recueil de réglementations municipales)

Nasr Joe, Volait Mercedes (eds.), 2003, *Urbanism : Imported or Exported. Foreign Plans and Native Aspirations*, Chichester: Wiley, 372 p.

Pinol Jean-Luc, Walter François, 2003, « La ville contemporaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale », Livre 4, in Pinol Jean-Luc, dir., *Histoire de l'Europe urbaine*, 2 vol., vol.2, pp.11-278

Saleh, Issal, 1985, « Migration et marché de l'emploi des ingénieurs et architectes au Liban », in Bourgey André (dir.), *Migrations et changements sociaux dans l'Orient arabe*, Beyrouth : CERMOC, p.251-308.

Sidi Boumedine Rachid, *Lexique français-arabe ; termes de l'aménagement et de l'urbanisme*, programme Les mots de la ville, oct-nov. 1996, n.p.

Souami, Taoufik (dir.), 2004, *Cultures et milieux urbanistiques au Sud de la Méditerranée*, vol.1, *Synthèse et analyses comparatives*, Vol 2, *Analyse par pays*, Institut français d'urbanisme pour Ministère des Affaires étrangères, ISTD, PRUD, 158+254 p.

Vacher, Hélène, 2001, *Projection coloniale et ville rationalisée. Le rôle de l'espace*

colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931, Publications du département of Languages and Intercultural Studies, Aalborg University, vol.33, 389 p.

Verdeil, Chantal, 2003, *Les jésuites de Syrie (1830-1864). Une mission auprès des chrétiens d'Orient au début des réformes ottomanes*, Thèse d'histoire, Université Paris IV – Sorbonne, 613 p.

Verdeil, Eric, 2002, *Une ville et ses urbanistes: Beyrouth en reconstruction*, thèse de géographie, université de Paris I, 646 p.

Volait, Mercedes 2005, *Architectes et architectures de l'Égypte moderne. Genèse et essord'une expertise locale (1830-1950)*, Paris : Maisonneuve et Larose, 477 p.

Volait, Mercedes, 1988, *L'architecture moderne en Égypte et la revue Al-'Imara, 1939-1959*, Le Caire : CEDEJ, 1988, 141 p.

Volait, Mercedes, 2001, « Town Planning Scheme for Cairo conceived by Egyptian Planners in the « Liberal Experiment » Period », in Korsholm Nielsen Hans Chr.&Skovgaard-Petersen Jakob (eds.), *Middle East Cities 1900-1950 Public Places ans Public Spheres in Transformation*, Aarhus: Aarhus University Press, 2001, p.44-71.

Volait, Mercedes, 2003, "Making Cairo Modern (1870-1950): Multiple Models for a 'European Style' Urbanism", in Nasr Joe&Volait Mercedes (eds.), *Urbanism : Imported or Exported. Foreign Plans and Native Aspirations*, Chichester: Wiley, p.17-50.

Ward Steven V., *Planning the Twentieth-Century City, The Advanced Capitalist World*, Chichester, John Wiley & Sons, 470 p.

Yerasimos, Stéphane, 1992, « Occidentalisation de l'espace urbain : Istanbul 1839-1871. Les textes réglementaires comme sources d'histoire urbaine », in Daniel Panzac (Ed.), *Les villes dans l'Empire ottoman: activités et sociétés*, Tome I, Marseille, CNRS, 1992, p. 97-119.

Zeifa Hayma, 2003, « Les élites techniques locales durant le Mandat français en Syrie (1920-1945) », in Meouchy Nadine, Sluglett Peter (dir.), *Les mandats français et anglais dans une perspective comparative*, Brill, 2003, p. 497-536